# A VOS CÔTÉS

## RENCONTREZ

votre conseiller en agence

## CONNECTEZ-VOUS

www.societegenerale.bf

## CONTACTEZ-NOUS AU

25 38 15 15

Les téléconseillers sont à votre écoute
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
et le samedi de 8h00 à 12h 00.

SOCIETE GENERALE
BURKINA FASO

SOCIETE GENERALE BURKINA FASO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 6 400 000 000 CFA, inscrite au RCCM de Ouagadougou sous le n° BF OUA 2001 B 1946, n° IFU 00004430L dont le siège social est sis à Ouagadougou, au 248, Rue de l'Hôtel de Ville, Secteur 01, 01 BP 585 Ouagadougou 01, Tél. : 25 32 32 32



# BIENVENUE
# chez Société Générale Burkina Faso

## DEVENIR CLIENT CHEZ NOUS
C'EST SIMPLE. ON S'OCCUPE DE TOUT.

SOCIETE GENERALE
BURKINA FASO

# OUVERTURE DE COMPTES PARTICULIERS

Vous souhaitez rejoindre une banque dynamique et proche de vos besoins ? Société Générale Burkina Faso est la banque relationnelle au Burkina Faso. Dès à présent, choisissez l'agence la plus proche de vous, des interlocuteurs disponibles et compétents sont prêts à vous accompagner et vous simplifier la vie au quotidien.
Préparez votre dossier selon le type de compte que vous souhaitez.

## Compte de virement de salaire

- Une (1) photo d'identité ;
- Une (1) copie de la CNIB ou du passeport (passeport obligatoire pour les étrangers) ;
- Une copie de l'extrait de naissance ;
- Une adresse postale ;
- Un justificatif de résidence (photocopie de facture d'eau, électricité ou de téléphone) ;
- Les coordonnées complètes d'une personne à contacter en cas de besoins ;
- Une photocopie du dernier bulletin de salaire ou la carte scolaire pour les élèves en cours de formation ;
- Un justificatif de revenu.

## Compte d'épargne

- Une (1) photo d'identité ;
- Une copie de la CNIB ou du passeport (passeport obligatoire pour les étrangers ;
- Les coordonnées complètes d'une personne à contacter en cas de besoins ;
- Un extrait de naissance ;
- Un Certificat de résidence (une facture d'eau, d'électricité ou de téléphone) ;
- Une adresse postale ;
- Un justificatif de revenu ;
- Taux d'intérêt : 3.5%

## Compte d'épargne pour mineur

- Un extrait d'acte de naissance  mandataire ;
- Un extrait d'acte de naissance du mineur ;
- Une pièce d'identité du ou des parents mandataires (Carte d'identité ou passeport pour les Burkinabès, passeport obligatoire pour les étrangers) ;
- Une adresse postale ;
- Un justificatif de revenu ;
- Une photo d'identité (non obligatoire).

## Compte d'association

- Une photocopie du récépissé ;
- Une photocopie du règlement intérieur ;
- Une photocopie des statuts ;
- Une photocopie du Procès Verbal désignant les signataires ;
- Une photocopie d'une pièce d'identité de chaque signataire ;
- Une photo d'identité de chaque signataire ;
- Une adresse postale ;
- Un extrait de naissance de chaque signataire ;
- La somme minimale de 50 000F CFA